

Assistance macrofinancière (AMF) aux pays tiers: dispositions générales

2011/0176(COD) - 14/05/2012

Le Conseil s'est exprimé sur les objectifs en matière d'aide publique au développement (APD) de l'UE.

En 2011, l'UE et ses États membres ont consacré 53,1 milliards EUR, soit 0,42% du revenu national brut (RNB) de l'UE, ce qui représente une baisse par rapport aux 53,5 milliards EUR consacrés en 2010 (0,44% du RNB) et s'inscrit dans le cadre des restrictions budgétaires constantes liées à la crise économique et financière. Toutefois, **l'UE et ses États membres restent le premier bailleur de fonds en matière d'APD dans le monde** et contribuent à plus de la moitié de l'aide mondiale.

Le Conseil rappelle que l'APD demeure un élément essentiel du financement global disponible pour aider les pays en développement et confirmer que l'UE et ses États membres se sont collectivement engagés à augmenter leurs dépenses en matière d'aide pour atteindre **0,7% du RNB d'ici 2015**.